



## Annexe 10 Hypothèses économiques et financières

Voici la liste des hypothèses économiques et financières qui ont été utilisées pour présenter l'impact fiscal des projets sur le compte de taxe moyen.

### ➤ Taux d'intérêt pour le financement des projets

<u>Taux obtenus</u>		<u>Taux proposés</u>	
Mars 2004	3,63 %	2007 à 2009	4,50 %
Mars 2005	3,86 %	2010 à 2012	4,75 %
Janvier 2006	4,34 %	2013 à 2015	5,00 %
Novembre 2006	4,33 %	2016 à 2018	5,25 %

### ➤ Dépenses de fonctionnement

- Données de base : budget 2007 (dépenses par objet)
- Croissance des dépenses (autres que la Q/P à la MRC)
  - Selon l'historique des dix dernières années : 3,81 %
  - Hypothèse conservatrice : 5 %
  - Hypothèse optimiste : 3 %
- Croissance de la quote-part à la MRC des Collines
  - Selon l'historique des dix dernières années : 13,92 %
  - Hypothèse modérée : 10 %
  - Hypothèse optimiste : 8 %
  - Selon données obtenues de la MRC : 5,6 % (aucun ajout de nouveaux services)

### ➤ Revenus de fonctionnement

- Données de base : budget 2007 (détail des revenus)
- Croissance des valeurs au rôle
  - Selon la moyenne annuelle pour le rôle triennal 2004-2005-2006 : 17 000 000 \$
  - Hypothèse conservatrice : 15 000 000 \$
  - Hypothèse optimiste : 20 000 000 \$
- Tarification des services municipaux (vidange des fosses septiques)
  - Tarif en vigueur en 2007 : 90,50 \$
  - Tarif pour 2008 à 2017 : selon la croissance des dépenses du programme (3,81%)



## Annexe 10 Hypothèses économiques et financières

### ➤ Revenus de fonctionnement (suite)

#### ○ Taxe fédérale sur l'essence :

- 2006 à 2009 : en totalité pour le financement des projets d'assainissement « Centre-village » et « Farm Point » (1 000 000 \$)
- 2010 à 2017 : en totalité pour le financement des travaux de pavage (412 000 \$/année)

### ➤ Revenus de fonctionnement (suite)

#### ○ Remboursement de TVQ : selon les données du MAMR avec hypothèse de reconduction du partenariat fiscal et financier après 2013

- 2007 : 28 029 \$
- 2008 : 37 899 \$
- 2009 : 53 745 \$
- 2010 : 107 886 \$
- 2011 : 149 556 \$
- 2012 : 276 758 \$
- 2013 à 2017 : 360 000 \$ /année

#### ○ Compensation pour les services de collecte sélective (Loi 102) :

- De 2008 à 2009 : compensation = 35 % des coûts de l'année précédente
  - 2008 209 570 \$ X 35 % = 73 350 \$
  - 2009 209 570 \$ X 1,0381 X 35 % = 76 150 \$

- À partir de 2010 : compensation = 100 % des coûts de l'année précédente

- 2010 209 570 \$ X 1,0381<sup>2</sup> X 100 % = 225 845 \$
- 2011 à 2017 : compensation suit la croissance des dépenses (3,81 %)

#### ○ Compensation pour l'élimination (Loi 130)

- 2007 : 10 \$/tonne pour un tonnage estimé à 2 205 tonnes
- 2008 à 2017 : compensation suit la croissance des dépenses (3,81 %)

#### ○ Autres revenus de sources locales

- Selon la croissance annuelle moyenne entre 2000 et 2007 : 5,02 %



## **Annexe 10**

### **Hypothèses économiques et financières**

➤ **Affectation de surplus accumulé**

Un surplus de fonctionnement de 132 660 \$ est anticipé pour l'exercice 2007. Cette somme correspond à 75 % des crédits prévus pour le service de dette sur les projets d'investissement inscrits au budget 2007 (soit 75 % de 176 880 \$). Au lieu d'un service de dette de 12 mois tel que prévu au budget 2007, la modélisation considère que seul 25 % des dépenses d'investissement d'une année auront un impact sur le service de dette de cette même année.

➤ **Règlements d'emprunt approuvés et non financés**

Selon le portrait de la dette au 31 décembre 2006, le solde des règlements d'emprunt approuvés et non contractés s'élève à 1 014 155 \$. Compte tenu que certains projets ne se réaliseront pas ou encore, se sont réalisés à un coût moindre que prévu, seule une somme de 500 000 \$ serait financée à long terme. Le service de dette sur cet emprunt de 500 000 \$ est prévu pour une période complète de 12 mois en 2008 ainsi que pour les années subséquentes.